

Un chemin de St Jacques

La voie de Rocamadour



Un chemin de St Jacques

L'association "Un Chemin de Saint-Jacques - La voie de Rocamadour en Limousin et Haut-Quercy" a eu la bonne idée de déporter le lieu de son assemblée générale à La Romieu, ce dimanche 3 mars. En effet, notre village est l'étape finale de cette portion du chemin de Saint Jacques matérialisée par une borne érigée place Bouet, l'été dernier. Mais c'est dans la Creuse que l'aventure a commencé, en janvier 2009, avec la réhabilitation et le balisage d'un chemin entre Bénévent L'Abbaye et Rocamadour, soit 270 km. Après un travail acharné de tous les bénévoles de l'association, d'abord pour trouver un financement, puis en se retroussant les manches, deux ans et demi après, la voie était ouverte en juillet 2011. Pour bien connaître la région à titre personnel, je ne mets pas en doute les témoignages de pèlerins qui n'hésitent pas à écrire : « C'est le plus beau chemin que nous ayons fait ». Eymoutiers, Treignac, Chaumeil, tout évoque les puys couverts d'épicéas et de douglas, et dans la vallée, les rivières aux eaux cristallines qui descendent de Millevaches. Les 2.510 marcheurs dénombrés en 2018 par le compteur mis en place ont eu le plaisir d'en profiter.

Mais, pour en revenir à des considérations plus terre à terre, il a bien fallu se tenir à l'ordre du jour et à un bilan financier plutôt sympathique puisque excédentaire, et l'argent va servir à continuer le balisage du chemin, en particulier dans le sens du retour, ce à quoi on pense rarement, car il est vrai que des pèlerins font parfois le chemin dans les deux sens.

Alors un grand bravo au président François Ceyrac et à toute son équipe, et comme le faisait remarquer à juste titre Georges Courtès, maire du village voisin de Larroque-Engalin, et fin connaisseur de l'histoire de la région, il aimerait bien que d'autres associations naissent et prennent exemple pour l'entretien et la mise en valeur des chemins de Saint Jacques qui constituent un patrimoine national.

L'assemblée générale terminée, on a eu le privilège d'écouter une conférence donnée par Sophie Brouquet, professeure d'histoire médiévale à l'université de Toulouse et dont l'intitulé était ; « En chemin. Voyages et voyageurs au Moyen Âge. Il serait vain d'essayer de retranscrire ici la richesse de l'exposé, aussi, j'ai retenu quelques informations intéressantes.

Saviez vous, par exemple, qu'un pèlerin, avant de partir, devait rédiger son testament et obtenir l'accord de son conjoint ou sa conjointe ? Ou bien encore que la fameuse Compostela, tant convoitée aujourd'hui, était, au Moyen-Âge, l'attestation que les personnes (brigands, voleurs, assassins...) condamnées au pèlerinage devaient rapporter comme preuve de l'accomplissement de leur peine ? Et enfin, même si il y a avait encore plein de choses à retenir, que les colporteurs et marchands étaient appelés les « pieds poudrés » à cause de la poussière qui recouvrait leurs chaussures.

Il était temps ensuite pour Denis Delous, maire de La Romieu, de convier l'assistance, enrichie pendant plus d'une heure de toutes ses connaissances, à une dégustation de l'apéritif local.



Sophie Brouquet.



st jacques.jpg